

## COMITÉ DE DIRECTION

### Procès-verbal – Jeudi 13 juin 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le treize juin, le Comité de Direction de l'Office de Tourisme Communautaire de Honfleur, dûment convoqué par son Président, **Monsieur Christophe Buisson**, le trente mai deux mille vingt-quatre, s'est réuni en session ordinaire au siège de la Communauté de Communes du Pays de Honfleur - Beuzeville.

Nombre de membres en exercice : 23 titulaires et 23 suppléants

Nombre de membres présents à la séance : **14**

Nombre de votants : **14**

Étaient présents :

*Élus communautaires (9)*

**Christophe BUISSON**, Président du Comité de Direction ; **Joël COLSON**, Vice-président du Comité de Direction ; **Michel BAILLEUIL** ; **Marie-France CHÂRON** ; **Catherine FLEURY** ; **Alain GESBERT** ; **Allain GUESDON** ; **Martine HOUSSAYE** ; **Céline LANGLADE**

*Socioprofessionnels (5)*

**Alexandra DESPAUX**, représentante de l'hôtellerie-restauration (GNI) ; **Claire FERREUX**, représentante des ateliers d'artistes ; **Véronique GESLIN**, représentante des hébergements locatifs ; **Laurent LAEMLÉ**, représentant de Haropa - Port de Rouen ; **Claude TAILLIS**, représentant suppléant de la Société du Vieux Honfleur

Étaient excusés :

**Michèle LEVILLAIN** ; **Patricia SAUSSEAU** ; **Caroline THÉVENIN**, élues communautaires ; **Chantal BOUET** et **Régine BULTEY**, représentantes des hébergements ruraux ; **Maud LECARPENTIER**, représentante des producteurs ; **Pascal LELIÈVRE**, représentant titulaire de la Société du Vieux Honfleur ; **Nathalie** et **Sophie LEVILLAIN**, représentantes des hébergements de plein-air ; **Nicolas WAPLER**, représentant de l'Association des Amis de l'Ancienne Abbaye de Grestain ; **Corinne WORTMANN**, représentante du Village de Marques

Étaient absent :

**Daniel GUIRAUD**, élu communautaire

Voix consultatives :

**Jérôme RADANOVIC**, Directeur Général de l'Office de Tourisme ; **Pauline ROGER**, Adjointe de Direction de l'Office de Tourisme

Secrétaire de séance :

**Jérôme RADANOVIC**, Directeur Général de l'Office de Tourisme

Christophe Buisson souhaite la bienvenue aux membres du Comité de Direction pour cette réunion.

#### A. Approbation du procès-verbal de la réunion du 4 avril 2024

Christophe Buisson propose aux membres du Comité de Direction présents d'approuver le procès-verbal de la réunion du 04/04/2024 qui leur a été envoyé par voie dématérialisée le 09/04/2024.

Après en avoir délibéré, le Comité de Direction approuve à l'unanimité et à main levée :  
**- le procès-verbal de la réunion du 4 avril 2024**

#### B. Décision modificative 1 sur le budget 2024

Une copie du document projeté et présenté à l'assemblée a été envoyée aux membres par voie dématérialisée en amont de la séance.

Christophe Buisson précise qu'il n'y a pas de changement au budget et qu'il s'agit de simples jeux d'écriture en dépenses et en recettes, après avis de la Trésorerie.

En dépenses de fonctionnement, 150 € de la ligne 675 du chapitre 67 sont retirés car déjà comptabilisés au chapitre 042 en 675 et 150 € sont crédités sur la ligne 6718 du chapitre 67.

En raison d'une erreur d'écriture en recettes de fonctionnement, 2 500 € sont crédités sur la ligne 7817 du chapitre 78 et 2 500 € sont retirés de la ligne 70692 du chapitre 70.

En dépenses d'investissement, 57,38 € sont retirés de la ligne 13918 pour être égale à la ligne 777 du chapitre 42 des recettes de fonctionnement et 57,38 € sont crédités sur la ligne 2183 des dépenses d'investissement.

Après en avoir délibéré, le Comité de Direction approuve à l'unanimité et à main levée :  
**- la Décision Modificative n°1 sur le budget 2024**

#### C. Nomination des nouveaux représentants du CNH au Comité de Direction

Christophe Buisson explique que par un courrier daté du 11/03/2024, Madame Carole Aubrun – membre titulaire du Comité de Direction en tant que représentante du Cercle Nautique Honfleurais – a démissionné de ses fonctions. En effet, elle a quitté le CNH et est désormais salariée de Ports du Calvados, qui gère le port de plaisance de Honfleur.

Par un courrier daté du 11/03/2024, Monsieur Claude Lecharpentier – membre suppléant du Comité de Direction en tant que représentant du Cercle Nautique Honfleurais – a démissionné de ses fonctions à la suite de son départ du Conseil d'Administration du CNH.

En séance du 21/05/2024, le Conseil Communautaire a délibéré sur la nomination de Monsieur Sébastien Martinot – nouveau Co-Président du CNH – en tant que membre titulaire au sein du Comité de Direction de l'Office de Tourisme et sur la nomination de Monsieur Bruno Jourdan – nouveau Co-Président du CNH – en tant que membre suppléant au sein du Comité de Direction de l'Office de Tourisme.

Il revient désormais au Comité de Direction d'approuver cette nomination.

Après en avoir délibéré, le Comité de Direction approuve à l'unanimité et à main levée :  
**- la nomination de Monsieur Sébastien Martinot en tant que membre titulaire du Comité de Direction de l'Office de Tourisme en remplacement de Madame Carole Aubrun**  
**- la nomination de Monsieur Bruno Jourdan en tant que membre suppléant du Comité de Direction de l'Office de Tourisme en remplacement de Monsieur Claude Lecharpentier**

#### D. Agenda des manifestations de l'Office de Tourisme du second semestre 2024

Une copie du document projeté et présenté à l'assemblée a été envoyée aux membres par voie dématérialisée en amont de la séance.

Bénédicte Jouatel – Responsable Animation de l'Office de Tourisme – présente le programme réalisé en collaboration avec Mathilde Hochin et Clémentine Lenormand.

Elle rappelle dans un premier temps les animations organisées par l'Office de Tourisme avant de détailler les événements organisés par l'Office de Tourisme qui auront lieu au cours du second semestre 2024, à savoir : deux séances de cinéma en plein-air en juillet

et août sur les communes de Saint-Maclou et Honfleur, la troisième édition des Médiévales de Grestain à l'abbaye de Grestain à la fin des vacances d'été, la participation aux Journées Européennes du Patrimoine en septembre et aux Nuits de l'Estuaire en octobre, ainsi qu'un projet de "Zombie Run" pour le mois de novembre.

En fin de document, un calendrier "date par date" présente toutes les animations et événements organisés par l'Office de Tourisme au second semestre 2024, soit un total de près de 100 dates.

Christophe Buisson rappelle l'importance croissante que prennent les animations et les événements organisés par l'Office de Tourisme et salue le travail de l'équipe de l'Office de Tourisme dans la préparation et la tenue de ce programme ambitieux.

**Après en avoir délibéré, le Comité de Direction approuve à l'unanimité et à main levée :  
- l'agenda des manifestations de l'Office de Tourisme du second semestre 2024**

#### **E. Modification des conditions de réservation des séjours packagés de groupes**

Une copie du document projeté et présenté à l'assemblée a été envoyée aux membres par voie dématérialisée en amont de la séance.

Johanna Duflos – Responsable Commercialisation de l'Office de Tourisme – présente dans un premier temps un bilan sur la vente des séjours packagés depuis 2022 puis explique que la baisse du nombre de réservation se justifie en partie par des conditions de réservations jugées trop contraignantes par les clients.

Elle présente également les conclusions de l'étude qu'elle a réalisé auprès des Office de Tourisme voisins (Trouville, Caen, Rouen, Le Havre...) et qui ont tous des conditions de réservation bien moins contraignantes, sans pour autant constater d'impayés de la part des clients.

C'est la raison pour laquelle elle souhaite aujourd'hui modifier ces conditions : versement d'un acompte avant la visite à la place du versement du solde, assouplissement des Conditions Générales de Vente pour les clients et les guides ou encore versement du solde après le séjour.

En cas d'avis favorable du Comité de Direction, une réunion serait organisée avec le Trésor Public afin de valider ce nouveau fonctionnement.

**Après en avoir délibéré, le Comité de Direction approuve à l'unanimité et à main levée :  
- la modification des conditions de réservation des séjours packagés de groupes dès que possible**

#### **F. Subvention à Haropa pour l'électrification du quai de croisière**

Christophe Buisson explique que par un courrier daté du 28/02/2024, Haropa Port a sollicité une participation financière de l'Office de Tourisme au projet d'électrification du Quai en Seine numéro 3, qui accueille les escales de paquebots et sur lequel est construit le Terminal Croisière de Honfleur.

Ce projet s'inscrit dans une démarche globale ciblant trois enjeux :

1. Accompagner le développement touristique de la vallée de la Seine. La tendance du trafic de paquebots en vallée de Seine était en hausse depuis plusieurs années, avant la crise sanitaire. Une reprise de l'activité a été constatée dès 2022, et l'année 2023 a permis d'accueillir 40 escales à Honfleur. Les hypothèses de croissance retiennent un taux de croissance annuel moyen du nombre d'escales de + 8 %, jusqu'à atteindre un maximum de 100 escales à horizon 2035 sur le terminal de Honfleur.

2. Répondre aux exigences réglementaires croissantes sur les émissions des navires à quai. La Commission Européenne a adopté en juillet 2023 un durcissement de la réglementation dans le cadre du paquet "Fit for 55" (actions ayant pour objectif de réduire les émissions de gaz à effet de serre d'au moins 55 % en 2030 par rapport à 1990), notamment à travers l'obligation de proposer une solution d'alimentation électrique aux navires à quai sur les terminaux à passagers au plus tard en 2030. Ce projet d'électrification des quais permet ainsi à Honfleur de rester dans la programmation des itinéraires proposés par les compagnies de croisière.

3. Obtenir des gains environnementaux, favorisant une meilleure acceptation de l'activité. Le raccordement électrique des paquebots à quai s'inscrit dans un objectif de décarbonation des transports maritimes. Il vise l'amélioration de la qualité de l'air, tout en s'inscrivant dans la démarche de lutte contre le changement climatique.

L'année 2024 verra, sur le site de Honfleur, la réalisation des premiers travaux d'extension du réseau public (réalisés par Enedis) et la constitution du cahier des charges nécessitant des études spécifiques, préalables au dimensionnement du besoin électrique.

Les études et travaux sur les postes de distribution et les systèmes de connexion devraient s'étaler sur les années 2025 à 2026, pour une mise en service envisagée en 2027.

Le montant prévisionnel de l'opération sur ce quai est de 7 millions d'euros, financé comme suit :

- 4 540 000 € financé par Haropa
- 2 260 000 € de subvention de l'Etat
- 100 000 € de subvention de la Ville de Honfleur
- 100 000 € de subvention de l'Office de Tourisme communautaire de Honfleur

En cas de réponse favorable, le Conseil Communautaire devrait à son tour délibérer pour permettre le versement de cette subvention.

Après en avoir délibéré, le Comité de Direction à l'unanimité des votants (Laurent LAEMLE – représentant de Haropa – n'a pas pris part au vote) et à main levée :

- **approuve le versement d'une subvention de 100 000 € à Haropa pour l'électrification du quai de croisière**
- **autorise Jérôme Radanovic – Directeur Général et représentant légal de l'Office de Tourisme – à signer tout document contractuel concernant le versement de cette subvention**
- **autorise Jérôme Radanovic – Directeur Général et représentant légal de l'Office de Tourisme – à engager le mandatement de cette somme sur le budget 2024 de la structure**

### G. Signalétique touristique communautaire

Une copie du document projeté et présenté à l'assemblée a été envoyée aux membres par voie dématérialisée en amont de la séance.

Jérôme Radanovic rappelle qu'en séance du 20/11/2023, il avait été présenté un projet de signalétique touristique à l'échelle communautaire ayant pour objectifs de mettre en valeur le patrimoine bâti et naturel remarquable du territoire communautaire et harmoniser la signalétique existante pour en améliorer l'esthétique et la cohérence.

Les 8 sites initialement identifiés sur le territoire étaient les suivants : le Manoir du Désert, le Pont de Normandie (réseau piéton et vélo), le bois du Breuil, les plages de Pennedepie et Cricqueboëuf, l'abbaye de Grestain, l'Esplanade des Voiles de la Liberté et la Maison médiévale.

Mais les plages avaient finalement été écartées, les élus des communes concernées craignant une augmentation une fréquentation trop importante par rapport à la capacité de stationnement.

L'équipe de l'Office de Tourisme avait identifié les sites les plus pertinents en fonction de la demande exprimée à l'accueil des bureaux de Honfleur et de Beuzeville, en insistant tout particulièrement sur ceux pour lesquels un déficit de signalisation est notable (là aussi, sur la base des demandes à l'accueil).

L'équipe n'ayant toutefois aucune connaissance en matière de réglementation sur la signalétique, faire appel à une structure compétente était indispensable. Les services de la Communauté de Communes ont donc été associés à ce projet et une cartographie a été réalisée.

Les panneaux seraient installés sur le territoire, sous réserve d'autorisation des communes, des départements du Calvados et de l'Eure et des propriétaires de sites privés.

Le coût estimé par la Communauté de Communes est de 400 € hors taxes par panneau.

Sur la base du nombre de panneaux envisagés, un budget de 10 000 € est à prévoir pour cette opération.

La prochaine étape sera d'obtenir les autorisations nécessaires, avant de lancer la production des panneaux.

Après en avoir délibéré, le Comité de Direction approuve à l'unanimité et à main levée :

- **le projet de signalétique touristique communautaire qui leur a été présenté**
- **le budget de 10 000 € pour le financement de cette opération par l'Office de Tourisme**

### H. Financement de panneaux d'interprétation à Conteville

Une copie du document projeté et présenté à l'assemblée a été envoyée aux membres par voie dématérialisée en amont de la séance. Jérôme Radanovic explique que Pierre Chatel – Chargé de missions Environnement et Milieux naturels à la CCPHB – a travaillé sur un nouveau sentier d'interprétation sur la commune de Conteville.

À l'image des aménagements réalisés sur le sentier "À l'Eure d'Eau" à Berville-sur-Mer, il souhaite installer des équipements à vocation pédagogique sur la thématique du bocage sur l'actuel sentier "Le Vieux Pressoir".

Au total, 8 panneaux sont prévus : des moules empreintes d'animaux, des informations sur les espèces végétales, des explications sur le paysage et sur l'écosystème local.

Le contenu proposé est très qualitatif et parfaitement harmonisé avec les panneaux déjà implantés à Berville, puisqu'ils sont conçus par Pierre Chatel et réalisés par le même prestataire.

Le montant total du devis s'élève à 5 445 € hors taxes.

Cet aménagement s'inscrit totalement dans les orientations budgétaires validées pour 2024 et peut donc prétendre à une participation financière de l'Office de Tourisme.

Les conditions d'attribution des aides financières aux communes pour les projets de moins de 28 500 € prévoit un financement de l'Office de Tourisme à hauteur de 35%.

Il est donc proposé une participation financière de l'Office de Tourisme à hauteur de 1 906 € hors taxes.

Après en avoir délibéré, le Comité de Direction approuve à l'unanimité et à main levée :

**- le financement de ces panneaux d'interprétation à hauteur de 1 906 € par l'Office de Tourisme**

## I. Point sur la déclinaison de la Stratégie Touristique

Christophe Buisson fait un point sur l'avancement de la Stratégie Touristique du territoire, validée il y a quelques semaines par le Comité de Direction et le Conseil Communautaire.

Il explique notamment qu'une réunion a eu lieu le matin même en mairie de Beuzeville pour faire un point sur les actions engagées et définir les modalités de pilotage et d'animation de cette stratégie.

## J. Lecture des décisions de la Direction

### Editions

Une remise de 20 % (soit 316 €) pour délai de bouclage a été accordée au casino de Trouville pour une deuxième de couverture dans le Magazine de Destination 2024, comme prévu dans la grille de tarifs.

### Conventions de billetteries

Des conventions de billette ont été signées avec des prestataires selon le tableau projeté et envoyé aux membres par voie dématérialisée en amont de la séance.

### Boutique

- 2 nouveaux produits ont été mis en vente à la Boutique de l'Office de Tourisme : 1 peluche cheval et 1 peluche vache vendus 18,90 €.
- 2 produits ont été augmentés : la boîte de caramels qui passe de 3,90 € à 4,20 € et le trio de boîtes de caramels qui passe de 10,90 € à 11,90 € en raison de l'augmentation du prix d'achat chez le fournisseur.
- Après accord du Président, un pack comprenant 5 sachets de poudre colorée, un bandana, une paire de lunettes et un tour de cou a été proposé à la vente au tarif de 5 € lors de l'événement Color Festival organisé par l'Office de Tourisme le 01/06/2024. Les bandanas, lunettes de soleil et tours de cou étaient également disponible à la vente au tarif de 1 € l'unité.

### Gratuités

- 7 bouteilles de calvados offertes aux commandants des paquebots Viking Sky, Viking Neptune, World Navigator, Exploris One, Viking Mars, Vega et Renaissance pour leurs premières escales à Honfleur entre les 2 mai et 2 juin 2024.
- 2 bouteilles de calvados offertes aux représentants de la compagnie Silversea venus en repérage pour développer de nouvelles escales à partir de 2026.

**Le Comité de Direction prend acte des décisions prises par la Direction.**

Christophe Buisson remercie les membres du Comité de Direction et clôt la séance à 19h15.

OFFICE DE TOURISME COMMUNAUTAIRE DE HONFLEUR  
Quai Lepaulmier - BP 20070  
14602 HONFLEUR Cedex  
Tél. : 02 31 89 23 30 - Fax : 02 31 89 31 82  
www.ot-honfleur.fr - contact@ot-honfleur.fr  
N° SIRET 440 669 067 00017

Fait à Honfleur, le jeudi 13 juin 2024

**Christophe BUISSON**

*Président de l'Office de Tourisme Communautaire de Honfleur*